

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 6 MARS 2013

L'An Deux Mille Treize, le six mars à dix-huit heures trente minutes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François GINGREAU, Maire.

Date de convocation : 26 février 2013

**PRESENTS: GINGREAU F. GIRET A. GAUTHIER P. OUDRY S. MORIN Y. BERNARD P. LECOMTE JP. MERCERON A. HAY P. TAILLEFAIT C. GARNIER C. BILLY J. DIGUET E. ABSENTS EXCUSES : MAIRÉ E.**

Madame Anita MERCERON a été élue secrétaire de séance.

Présentation de la Convention scolaire 2013 par M. Damien GINGREAU, Président de l'OGEC.

*Arrivée de M. Christian GARNIER à 18h50.*

Plusieurs petits problèmes sont évoqués :

- Il faudrait voir si le compteur d'eau de l'école n'est pas payé par la commune et ne sert pas aussi pour les logements. Régulariser cette situation.

*Arrivée de M. Patrice BERNARD à 18h55.*

- Un devis a été demandé pour équiper les nouvelles salles de classe en extincteurs.

- Essai de couper certains néons au niveau de l'éclairage des salles de classe. Problème : si on enlève 1 néon, les 4 sont éteints (montage en série). Voir s'il n'est pas possible de mettre des néons plus économes en énergie (12 watts au lieu de 18 watts).

*Arrivée de Mme Corinne TAILLEFAIT à 19 h00.*

Evocation du passage à la semaine de 4.5 jours.

*Arrivée de M. Jean-Pierre LECOMTE à 19 h30.*

Monsieur le Maire remercie M. Damien GINGREAU qui part à 19h35.

**ORDRE DU JOUR :**

**1. ETUDE CONVENTION SCOLAIRE 2013 CM20130306-001**

Après son départ, Monsieur le Maire propose de voter pour attribuer le montant de la convention scolaire pour 2013. Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2013 est évalué par l'OGEC à 58 565.42 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, décide d'attribuer comme l'an dernier la somme de 600 € par enfant soit 90 enfants au 1<sup>er</sup> janvier 2013 x 600 € soit 54 000 €. Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de cette décision.

**2. CHOIX DU PRÊT POUR LE FINANCEMENT DE L'ÉCO-QUARTIER DU LAC CM20130306-002**

Monsieur le Maire explique que pour financer à hauteur de 270 000 € les travaux de viabilisation de l'éco-quartier du Lac, il a contacté 4 banques et a reçu les propositions suivantes :

- Crédit Mutuel : taux fixe à 4.55 % sur 15 ans avec possibilité de remboursement anticipé sans indemnité

- Banque Postale : taux fixe à 3.97 % sur 15 ans avec possibilité de remboursement anticipé avec indemnités

- Caisse d'Épargne : taux fixe 3.93 % sur 15 ans avec possibilité de remboursement anticipé avec indemnités

- Crédit Agricole : taux fixe 3.82 % sur 15 ans avec possibilité de remboursement anticipé avec indemnités

Monsieur le Maire propose de choisir le Crédit Agricole qui est le moins disant au niveau du taux de prêt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la réalisation au Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres d'un emprunt d'un montant de **270 000.00 EUROS (Deux**

cent soixante-dix mille €uros) destiné à financer *la viabilisation de l'éco-quartier du Lac (Lotissement communal)*.

La Commune se libérera de la somme due au Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres par suite de cet emprunt, en **15 ans**, au moyen de *trimestrialités d'un montant de 5 932.58 €* payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à **l'amortissement du capital et l'intérêt dudit capital au Taux Fixe de 3.82% l'an**.

Cet emprunt est assorti de frais de dossier d'un montant de *0.15% du montant emprunté avec un minimum de 150 €*.

La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt.

En cas de remboursement par anticipation, la Commune paiera une indemnité dont les caractéristiques sont précisées au contrat de prêt.

Le Conseil Municipal, donne tous pouvoirs à M. François GINGREAU, Maire de Boismé, pour signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

Monsieur le Maire informe qu'il a désormais recueilli 3 réservations.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

**1. Réforme des rythmes scolaires :** réunion prévue Mardi 26 mars à 20h30 avec l'OGEC et les membres du corps enseignant pour en discuter. *Convocation de la commission enfance-jeunesse. Réunion dans la salle de la mairie.*

**2. Prochain Conseil Municipal :** Mardi 2 avril 2013 à 20h30 pour le vote du Budget.

**3. Réunion sur la Communauté d'Agglomération :** mercredi 3 avril à 18h30 à Cerizay

**4. Commission des Finances :** Mardi 19 mars 2013 à 14h30.

**5. Fontaine de Saint-Mérault :** Inauguration prévue le 8 juin 2013

**6. Commission Bourg et Lac :** Mercredi 20 mars 2013 à 18 h. Rendez-vous à Saint-Mérault pour l'aménagement de la Fontaine. Inviter le Président du Comité des Fêtes, M. Kevin CERTENAIS, Melle Mélissa GINGREAU, M. Jacques BODIN, M. Jacques PINTAUD, M. Michel HAY, M. Edmond PEROCHON, M. Michel BAUDU, M. Théophile MOREAU ainsi que les cantonniers.

**7. Commission voirie :** pour la numérotation des villages Mercredi 13 mars 2013 à 20h30 à la mairie.

**8. Réunion d'Adjoints :** Jeudi 14 mars à 20h30.

**9. Amicale des Donneurs de Sang :** Assemblée générale le vendredi 8 mars 2013

**10. Bal du Foot :** le samedi 9 mars 2013

**11. Concert à la salle de la mairie:** le samedi 16 mars à 11 heures

**12. Marché fermier :** le vendredi 15 mars

**13. Foire de Bressuire :** Remise de prix par M. le Maire. Repas-spectacle vendredi 15 mars 29 €

**14. Théâtre de Boismé :** représentation le 24 mars à 17 h au théâtre de Bressuire

**15. Ordures ménagères :** Visite d'une administrée qui souhaitait avoir des renseignements. M. GRELLIER du SVL souhaite rencontrer les élus (M. Yves MORIN et M. le Maire)

**16. Travaux de l'éco-quartier :** M. Jérôme BILLY demande à ce qu'une clôture soit installée entre le stade et les travaux.

**17. Logement 25A rue Lescure :** toujours disponible à la location.

**18. Personnel communal :** plusieurs agents absents actuellement.

**19. Rencontre avec Melle Mylène RAOUL :** elle souhaiterait faire un projet de MAM (Maison d'assistante maternelle) pour que les assistantes maternelles puissent y travailler en dehors de leur domicile. Elle a également demandé à Chiché.

**20. Eclairage Public :** C'est réparé Route de Clessé. C'était un problème sur la commande de la route de la Pinière. Il faudra faire une demande pour la rue de la Rochejacquelin.

**21.** Pas de nouvelles du broyeur d'accotement. A revoir avec la SEMAT.

**22. Groupement sanitaire de Boismé :** la demande de subvention sera remise le mois prochain.

**23. Eaux pluviales :** Infos : le réseau est en unitaire au niveau de Saint-Mérault. Il faudra refaire des travaux pour séparer les eaux pluviales des eaux usées. Rendez-vous pour voir les niveaux avec M. Jean-Michel CLISSON.

L'excès d'eau a abîmé beaucoup les routes. De nombreux trous à boucher.

**24. Chauffe-eau salle de musique :** le système de chauffe-eau instantané a été difficile à installer. Il a fallu tirer une ligne. Coût de 560 € pour l'installer. Risque que cela disjoncte au moment de sa mise en route en même temps que le chauffage.

**25. Message de M. Jean-Paul AUGER transmis par M. Patrick HAY:** reproche au maire et aux conseillers de ne jamais aller le voir à son entreprise. Il est également très remonté concernant l'éclairage public qui ne fonctionnait pas rue de la Guignauderie.

**26. Réflexions à mener par les membres du Conseil Municipal sur l'échéance électorale de 2014 pour juillet 2013.**

*Séance levée à 20 h 35 min.*

*La secrétaire,*

*Les membres présents,*

*Le Maire,*